

Séance plénière du 09 mars 2017

Extrait du recueil des actes  
du Conseil d'Administration de l'UVHC

**Objet : Avenant n° 1 au contrat de partenariat entre l'UVHC et l'Association de Recherche et Animation Pédagogique de l'Education Nationale (ARAPEN)**

Le Conseil d'Administration de l'UVHC s'est réuni en salle du conseil de la Maison des Services à l'Etudiant (MSE), le jeudi 09 mars 2017, sur la convocation et sous la présidence de M. Abdelhakim ARTIBA, Président de l'Université de Valenciennes et du Hainaut Cambrésis (UVHC),

Le quorum étant atteint,

Vu les articles D 719-181 à D 719-184 du code de l'éducation ;

*Monsieur le Président donne la parole à Monsieur Daniel COUTELLIER, Directeur de l'Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs en Informatique, Automatique, Mécanique, Energétique et Electronique (ENSIAME) qui présente aux membres l'avenant au contrat de partenariat entre l'UVHC et l'Association de Recherche et Animation Pédagogique de l'Education Nationale (ARAPEN) portant prolongation de la convention de partenariat pour les années universitaires 2015-2016 et 2016-2017 et le compte financier 2015-2016.*

Après en avoir délibéré,

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION APPROUVE A L'UNANIMITE DES VOIX L'AVENANT N°1 AU CONTRAT DE PARTENARIAT DE L'UVHC ET DE L'ARAPEN PORTANT PROLONGATION DE LA CONVENTION POUR LES ANNEES UNIVERSITAIRES 2015-2016 ET 2016-2017 AINSI QUE LE COMPTE FINANCIER DE L'ANNEE 2015-2016.**

Fait à Valenciennes, le 15 mars 2017  
Le Président du Conseil d'Administration

  
Professeur Abdelhakim ARTIBA

Date de publication : 20 03 2017